



**Avis n° 2023/12 relatif à  
l'accréditation de  
l'Institut national des sciences appliquées de Lyon à  
délivrer un titre d'ingénieur diplômé**

**École**

Nom :	<b>Institut national des sciences appliquées de Lyon</b>
Sigle :	INSA Lyon
Type :	Public, sous tutelle du ministère chargé de l'enseignement supérieur
Académie :	Lyon
Sites de l'école :	Villeurbanne, Oyonnax

**Données certifiées**

Le détail des données décrivant l'école (conditions d'admission, droits d'inscription, etc.) est consultable sur **la fiche des données certifiées par l'école** mise à jour annuellement sur le site de la CTI : <https://www.cti-commission.fr/accreditation>

**Suivi des accréditations précédentes**

Avis n°2020-01/09

**Objet de la demande d'accréditation**

**Catégorie NF** (nouvelle formation, première accréditation) :  
Ingénieur de spécialisation diplômé de l'INSA Lyon, spécialité « Ingénieurs spécialisés pour une Industrie Digitalisée, Eco-responsable et Efficace des Polymères et Composites », en formation initiale sous statut étudiant, en formation initiale sous statut d'apprenti et en formation continue

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-9 ;
- Vu la demande présentée par l'Institut national des sciences appliquées de Lyon ;
- Vu le rapport établi par Jean-Louis ALLARD (membre de la CTI, rapporteur principal), Francis JOUANJEAN (membre de la CTI et co-rapporteur), Roland PRELAZ DROUX (expert international de la CTI), Julian MASSICOT (expert élève-ingénieur de la CTI), présenté en assemblée plénière de la CTI le 13 décembre 2023,

L'assemblée plénière a statué comme suit :

### Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Première accréditation de l'école pour délivrer les titres suivants	Voie de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Durée d'accréditation
Ingénieur de spécialisation diplômé de l'Institut national des sciences appliquées de Lyon, <b>Spécialité Ingénieurs spécialisés pour une industrie digitalisée, écoresponsable et efficiente des polymères et composites</b> <a href="#">sur le site d'Oyonnax</a>	Formation initiale sous statut d'étudiant	2024	2025-2026	restreinte
Ingénieur de spécialisation diplômé de l'Institut national des sciences appliquées de Lyon, <b>spécialité ingénieurs spécialisés pour une industrie digitalisée, écoresponsable et efficiente des polymères et composites</b> <a href="#">sur le site d'Oyonnax</a>	Formation initiale sous statut d'apprenti	2024	2025-2026	restreinte
Ingénieur de spécialisation diplômé de l'Institut national des sciences appliquées de Lyon, <b>spécialité ingénieurs spécialisés pour une industrie digitalisée, écoresponsable et efficiente des polymères et composites</b> <a href="#">sur le site d'Oyonnax</a>	Formation continue	2024	2025-2026	restreinte

La Commission valide le processus VAE mis en place dans l'école.

### La CTI prend acte de la demande d'arrêt des formations suivantes :

- Ingénieur diplômé de l'Institut national des Sciences Appliquées de Lyon, spécialité informatique, en formation continue.

Cet avis s'accompagne des **recommandations** suivantes :

#### Pour l'école

- Poursuivre le travail sur les recommandations précédentes de la CTI.

#### Pour la formation d'ingénieurs de spécialisation

- Renforcer le dispositif prévu pour réussir le recrutement au niveau attendu ;
- Réfléchir à rendre l'intitulé de la formation plus attractif ;
- Appliquer un système qualité opérant porté par un personnel impliqué ;
- Profiter de l'expertise au sein du groupe INSA pour développer des synergies sur toute la filière « composites et plasturgie ».

Avis délibéré en séance plénière à Paris, le 12 décembre 2023.

Avis approuvé en séance plénière à Paris, le 16 janvier 2024.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'EC' with a flourish, located to the right of the text.

La présidente  
Elisabeth Crépon